



Communiqué de presse Saint-Maurice, le 23 juin 2023

Fortes chaleurs et canicule : un impact sur la mortalité important nécessitant le renforcement de la prévention et de l'adaptation au changement climatique

Dans le cadre de ses missions de surveillance, Santé publique France publie aujourd'hui un rapport estimant l'impact de la chaleur sur la mortalité en France métropolitaine, sur les périodes estivales de 2014-2022. Les résultats soulignent l'importance de la mortalité liée à la chaleur depuis 2014, et le besoin de renforcer l'adaptation dans un contexte de changement climatique rapide. Ils illustrent également que l'impact de la chaleur n'est pas limité aux seules périodes de canicules mais aussi aux fortes chaleurs durant tout l'été. Santé publique France renforce ainsi son dispositif de prévention autour des comportements à adopter en période de fortes chaleurs pour protéger l'ensemble de la population.

Près de 33 000 décès liés à la chaleur entre 2014 et 2022

Le rapport publié aujourd'hui souligne que les canicules sont les évènements climatiques extrêmes associés au fardeau humain le plus élevé en France métropolitaine. En dehors des canicules, les températures chaudes, qui sont souvent perçues comme ne présentant pas d'enjeu pour la santé, conduisent pourtant également à des risques importants. Santé publique France a développé une méthode originale permettant d'estimer à l'échelle départementale la mortalité annuelle attribuable à l'exposition de la population générale à la chaleur, tous âges confondus et pour les personnes de 75 ans et plus.

Les principaux résultats montrent **sur les périodes estivales de 2014-2022,** sur l'ensemble des départements métropolitains :

- Près de 33 000 décès sont attribuables à la chaleur entre le 1er juin et le 15 septembre de chaque année, dont 23 000 décès de personnes âgées de 75 ans et plus.
- Parmi les décès, 28% ont été observés pendant les canicules telles que définies par le plan de gestion des vagues de chaleur, alors qu'elles ne représentent que 6% des jours étudiés, justifiant ainsi une surveillance et une prévention particulièrement renforcées.

Le rapport souligne ainsi que l'impact de la chaleur n'est pas limité aux périodes les plus extrêmes. L'exposition de la population à la chaleur en dehors des périodes de canicules, associée à un risque plus faible mais plus fréquent, contribue davantage à l'impact total que les chaleurs extrêmes associées à un risque plus élevé mais plus rare. Entre 1 000 et 7 000 décès sont attribuables à la chaleur chaque année, selon le contexte météorologique. Ces estimations de décès attribuables à la chaleur viennent compléter les bilans canicule qui estiment l'excès de décès toutes causes durant les périodes de canicule (cf encadré).

Environ deux tiers de l'impact concerne, comme attendu, majoritairement des personnes de 75 ans et plus, mais il est à noter qu'une part importante (soit un tiers) concerne des personnes de moins de 75 ans.

Le dispositif d'alerte et de surveillance canicules de Santé publique France

La chaleur a un impact très rapide sur le corps. Lors de périodes de fortes chaleurs l'état de santé peut vite se dégrader et nécessiter des soins urgents. Chaque année, entre le 1er juin et le 15 septembre, Santé publique France active le Système d'alerte canicule et santé (Sacs) afin d'anticiper les canicules susceptibles d'avoir un impact sanitaire majeur et permettre la mise en place rapide de mesures de prévention et de gestion de l'évènement. La surveillance quotidienne pendant les vagues de chaleur se concentre sur le recours aux soins d'urgences (passages aux urgences

et consultations SOS médecins), avec un focus sur des indicateurs les plus spécifiques d'une exposition à la chaleur en été (hyperthermie / coup de chaleur, déshydratation, hyponatrémie).

Production d'indicateurs de surveillance pendant la canicule : Quelle nouveauté ?

A partir de cet été, et 15 jours après la fin de chaque épisode de canicule (délai nécessaire pour consolider environ 90% des remontées Insee), un point épidémiologique dédié inclura une première estimation de l'excès de mortalité toutes causes observée pendant l'épisode de canicule. Ces résultats donneront un premier ordre de grandeur de l'excès de mortalité toutes causes pendant l'épisode de canicule, qui sera consolidé par les estimations plus robustes du bilan de fin de période de surveillance estivale publié à l'automne.

Agir individuellement et collectivement pour se protéger des fortes chaleurs

Pendant les températures extrêmes, on considère que l'ensemble de la population doit modifier ses comportements pour se protéger. La sur-exposition (lié à l'environnement ou à l'activité physique), l'incapacité à se soustraire à l'exposition (pour des raisons matérielles ou médicales) et la susceptibilité individuelle (âge, état de santé, prise de certains médicaments...) sont les principaux facteurs de risques.

Selon Météo-France, les canicules de l'été 2022 auraient été « hautement improbables et nettement moins intenses sans l'effet du changement climatique ». Réduire l'impact sanitaire des vagues de chaleur qui se multiplient avec le changement climatique implique une prévention renforcée auprès de la population, en privilégiant les solutions les plus respectueuses de l'environnement et les moins énergivores et des interventions de fond pour rendre les villes plus résistantes face à la chaleur.

Santé publique France a déployé dès le 15 mai un nouveau dispositif de promotion de la santé dont l'objectif est d'ancrer dans la population des comportements favorables à la santé en lien avec la chaleur dans le quotidien et non uniquement en période de canicule. Des conseils pratiques sont ainsi donnés à certaines populations particulièrement exposées à la chaleur (en lien avec le logement ou une activité sportive) afin de les aider à mieux s'adapter à ce contexte de vagues de chaleurs récurrentes.

Ce dispositif est complété en période de canicule. Dès le passage en vigilance orange canicule dans quelques départements, Santé publique France mobilise les réseaux sociaux pour diffuser des messages adaptés à la population visée (adultes, parents d'enfants, personnes âgées). En cas de canicule orange ou rouge sur la majorité du territoire et sur instruction du Ministère de la Santé et de la prévention, l'autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ex-CSA) réquisitionne des chaînes et des stations radio nationales pour diffuser l'ensemble des spots TV et des spots radios conçus par Santé publique France. Pour en savoir plus : les outils de prévention

Aujourd'hui face à l'intensification de l'exposition aux canicules, il est nécessaire en complément des messages de prévention, d'adopter une stratégie d'atténuation et d'adaptation au changement climatique renforcée, au niveau national et territorial avec des interventions structurelles et systémiques pour réduire le risque pour la santé humaine tout au long de l'été

Santé publique France rappelle en ce sens plusieurs pistes pour soutenir les communes en matière de prévention des canicules sur la santé des habitants. Elles concernent la protection des scolaires, des sans-abri et des personnes vulnérables (via les registres municipaux qui identifient les personnes âgées et/ou handicapées à des fins d'alerte et de protection), mais aussi l'adaptation des villes à la chaleur : via notamment le concept de « nature en ville » (végétalisation, revêtements absorbant peu de chaleur, jets d'eau, plan d'eau)

Pour en savoir plus, téléchargez les deux infographies :

Mieux vivre avec la chaleur en ville

Canicule et santé : pistes d'actions pour soutenir les pratiques des communes

Contacts presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Stéphanie Champion: 01 41 79 67 48 - Cynthia Bessarion: 01 71 80 15 66 Marie Delibéros: 01 41 79 69 61 - Charlène Charbuy: 01 41 79 68 64











